

## ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EHESS

Scrutins des 16 et 31 mars 2017

Candidature d'Eloi FICQUET et Marie-Paule HILLE (suppléante). Collège n° 3

Les appels à candidatures pour le renouvellement des instances de l'EHESS ont souligné l'importance du Conseil d'Administration, un des trois conseils centraux, dans les prises de décisions concernant la gestion des ressources de l'établissement et ses règles générales de fonctionnement.

Notre candidature est représentative de plusieurs profils de questionnement et de positionnement par rapport aux enjeux qui vont concerner l'EHESS ces prochaines années. Sur le plan de la recherche, nous appartenons à deux laboratoires, le Centre d'études en sciences sociales du religieux (CéSor) et le Centre Chine Corée Japon, tous deux destinés à participer dès 2019 à la première vague d'installation sur le Campus Condorcet. Au-delà des questions particulières concernant chaque équipe, nous souhaitons pouvoir représenter les jeunes enseignants-chercheurs statutaires, de plus en plus sollicités pour exercer des charges directoriales alors qu'ils n'en ont pas le statut, et concernés en première ligne par la préparation, la mise en œuvre et les suites de ce déménagement dans ses diverses implications :

- relations entre les équipes porteuses de bibliothèques de recherche avec le « Grand équipement documentaire » du Campus Condorcet ;
- insertion des bibliothèques et projets d'aires culturelles en pensant notamment l'intégration et la cohérence des fonds par rapport à ceux qui ont déjà été versés à la BULAC ;
- maintien de circulations, d'échanges réguliers, d'entreprises communes entre toutes les implantations (à Paris, Marseille, Toulouse et Lyon) ;
- organisation de la 2<sup>e</sup> phase de réalisation du Campus Condorcet sans renoncer au maintien boulevard Raspail de lieux de travail et d'espaces ouverts au public pour y pratiquer et diffuser les sciences sociales.

Outre la question des implantations, la recherche est aussi tributaire de financements qui dépendent de moins en moins de crédits récurrents. La diversification des ressources financières sur contrats complexifie les procédures et décisions de gestion, sur lesquelles le CA doit se prononcer. Depuis quelques années, les équipes de recherches ont pu bénéficier de compléments importants de moyens (de type LabEx ou IRIS) mais il s'agit souvent de financements à court terme, attribués à des opérations ou à des contrats post-doctoraux de courte durée. Ces nouvelles formes de financement impliquent la multiplication et l'alourdissement des procédures de gestion, d'évaluation, de compte-rendu, etc. Tout cela pèse lourd sur l'activité de recherche, souvent au détriment des moyens de base et des conditions de travail dans les laboratoires. Si dans le cadre des Programmes investissements d'avenir (PIA), le projet PSL est sélectionné à nouveau comme « initiative d'excellence » (IDEX) et si les conditions pour y prendre part ne signifient pas un renoncement aux principes d'autonomie qui gouvernent et animent l'EHESS, nous plaiderons pour une consolidation des moyens permanents alloués aux équipes (en budget et en personnel) pour maintenir un socle de financement de la recherche stable, auquel viendront s'ajouter les financements issus des appels d'offres. Le recours à des appels d'offre nationaux, européens, internationaux pour financer la recherche est désormais une pratique courante au sein de nos laboratoires, mais leur succès dépend en grande partie de notre capacité à les solliciter et à les gérer. Seul un renforcement des compétences humaines et financières attribuées aux équipes permettra de relever ce défi majeur.

Sur le plan pédagogique, nous participons à plusieurs formations (anthropologie, histoire, sciences des religions, Asie méridionale et orientale, humanités numériques) qui sont toutes engagées dans des coopérations avec d'autres établissements de PSL. Si nous sommes élus au CA, nous serons attentifs à ce que les décisions qui engagent l'EHESS et appellent le vote de ses instances ne la détournent pas de sa mission principale, celle d'être une École de formation à la recherche et aux métiers de la recherche. Nous nous prononcerons contre les propositions présentant des distributions déséquilibrées et disproportionnées de moyens entre les formations, notamment en contrats doctoraux.

Si les regroupements comme Condorcet ou PSL, ou d'autres inventions gouvernementales à venir, ont des incidences fortes sur tous les niveaux, la défense de l'autonomie de l'EHESS et de ses activités scientifiques et pédagogiques ne saurait être argumentée sans une bonne gestion des moyens qui lui sont attribués par l'État, et c'est la responsabilité première des administrateurs d'y veiller, notamment depuis que les responsabilités élargies donnent aux chefs d'établissement une grande latitude de pilotage des ressources humaines. Nous nous prononcerons pour que la masse salariale reste prioritairement affectée à des emplois statutaires, pour que la titularisation des personnels contractuels soit favorisée, pour éviter que des ajustements ne soient trouvés par des dispositions telles que le déclassement des emplois, l'allongement des délais entre les départs et leur remplacement, l'incitation au *turn over*, ou l'attribution de primes pour répartir les excédents.

Paris, le 7 mars 2017

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a series of overlapping, scribbled lines.